

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE DESAIGNES
DU MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt un, le huit septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DESAIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur François SOUBEYRAND.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} septembre 2021.

Présents : Mesdames Véronique CROS, Nathalie LA FATA, Nadine POINT, Amélie VALLON, et Messieurs Benjamin BANCEL, Frédéric DUVERT, Florian DUMAS, Raynald LAPLANCHE, David LOUPIAC, Ludovic ROUSSET, Bruno ROUX et François SOUBEYRAND, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 15 membres.

Absent avec pouvoir :

- Monsieur Thomas SOUBEYRAND avec pouvoir à Monsieur David LOUPIAC.

Absentes excusées : Mesdames Myriam BERT et Amandine JAUBERT.

Monsieur Raynald LAPLANCHE a été nommé secrétaire de séance.

M. le Maire adresse un message de bienvenue aux membres du Conseil municipal et à la presse.

Lecture des décisions prises par le Maire :

Décision n° 2021-07 du 27 juillet 2021 : Acquisition d'une mini-pelle d'occasion (marque Kubota U27 - année 2018) avec attache rapide hydraulique et 3 godets, à Monsieur Rémi ROUGET, entrepreneur-viticulteur à RASTEAU (84110), pour un montant de 28.000,00 € Hors Taxes.

Décision n° 2021-08 du 30 juillet 2021 : Vu la délibération n° 2021-48 du 28 juillet 2021 relative aux travaux de sécurisation d'une canalisation en eau potable en traversée de la rivière du Doux, signature d'une lettre de commande pour une mission de maîtrise d'oeuvre avec NALDEO Auvergne Rhône-Alpes Est - 4, rue Montgolfier - 07200 AUBENAS d'un montant de 2 500,00 € HT.

Arrivée de Madame Myriam BERT

Décision n° 2021-09 du 23 août 2021 : Signature d'un contrat d'assurance "Formule Optimum" avec Groupama Méditerranée pour la minipelle KUBOTA U27, moyennant une cotisation annuelle de 393,40 € TTC.

Décision n° 2021-10 du 23 août 2021 : Signature d'un contrat d'assurance "Formule Essentielle" avec Groupama Méditerranée pour la remorque Gourdon, moyennant une cotisation annuelle de 131,38 € TTC.

Décision n° 2021-11 du 24 août 2021 : Acceptation d'un don de 50,00 € effectué par Monsieur Georges DEBUIIS, domicilié à LABATIE d'ANDAURE, « 870, chemin de Clauze ».

Décision n° 2021-12 du 31 août 2021 : En vue d'établir un contrat de concession pour la gestion et l'animation du Château-Musée, signature de la lettre de commande pour mission de conseil juridique avec la SELARL Cabinet Champauzac à Montélimar pour un montant fixe de 5 800,00 € HT (soit 6 960 € TTC) - auxquels s'ajouteront le cas échéant les frais suivants (honoraires pour un tour de négociation, frais liés à toute réunion demandée par la collectivité et frais de déplacement).

Travaux de réduction des fuites sur la conduite d'adduction des captages au réservoir principal - Remplacement et renforcement de la conduite existante - Avenant n° 1 au marché de travaux

Le Maire soumet au conseil municipal le projet d'avenant n° 1 pour ce marché conclu avec le groupement d'entreprises BOUCHARDON SA / FAURIE Christian TP, les travaux finalement réalisés ayant engendré des plus et moins-values :

- les plus-values concernent notamment des prestations supplémentaires : réalisation d'un ouvrage de comptage au point A, réalisation de 2 branchements supplémentaires et extension d'une antenne, fourniture et pose de 2 vidanges automatiques pour maintenir la qualité de l'eau ...

- les moins-values sont notamment dues à la réalisation du revêtement de chaussée sur une surface moins importante que la surface prévue initialement, et 286 ml de canalisation en fonte réalisée en moins par rapport au projet initial...

Cet avenant, d'un montant total de - 8 434,49 € HT (soit - 10 121,39 € TTC) porte ainsi le montant des travaux à 479 803,65 € HT (soit 575 764,38 € TTC). Il est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

Création d'un emploi d'ATSEM Principal 1^{ère} classe

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de créer un poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe à temps complet (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à compter du 1^{er} octobre 2021, afin de permettre à l'agent en poste au sein de la collectivité de bénéficier d'un avancement de grade.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et décide de supprimer concomitamment le poste d'ATSEM principal de 2^{nde} classe à temps complet.

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels

Pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou un accroissement saisonnier d'activité, mais également pour le remplacement rapide d'agents indisponibles, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter en tant que de besoin des agents contractuels.

Arrivée de Madame Amandine JAUBERT

Approbation du règlement de la cantine scolaire et de la garderie

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau règlement de la cantine et de la garderie, lequel prend notamment en compte l'évolution des modalités d'inscription des enfants aux services de restauration scolaire et de garderie, via un portail numérique dédié.

Budget annexe "Service des Eaux" - Annulation d'une facture d'eau

Afin de rectifier une erreur matérielle, le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'annulation de la facture n° 2021-013-000639 d'un montant de 95,00 € HT (au lieu de la facture n° 2021-013-000369).

Convention de mise à disposition du local sous l'Office de Tourisme

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de conclure une nouvelle convention avec Madame Brigitte FIALON, auto-entrepreneur, pour le local sous l'Office de Tourisme, dans lequel elle a installé durant la saison estivale 2021 un atelier-boutique de vitrail. Cette nouvelle convention prendra effet au 10 septembre 2021 moyennant une redevance mensuelle de 60 € (charges non comprises).

Par ailleurs, le Maire indique que Madame FIALON a proposé de créer un objet pour la commune (vase).

Conventions d'utilisation de la piscine de Vernoux par les scolaires

Les élèves de l'école publique de Désaignes souhaitant se rendre à la piscine intercommunale à Vernoux-en-Vivarais durant l'année scolaire 2021/2022 sur deux sessions de 6 heures chacune, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette demande et la prise en charge des frais correspondants (location du bassin et transport en car).

Demande de subvention

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote une subvention de 350,00 € à l'EHPAD « Résidence Les Bords du Doux » de Lamastre pour son projet culturel et artistique « En mouvement ! », qui permettra aux résidents de découvrir de multiples activités (mouvement chorégraphique, tressage de l'osier, expositions, photographies...), pouvant également donner lieu à des moments de rencontres lors d'actions médiatiques.

Informations et questions diverses

- M. le Maire explique qu'une pollution récurrente, d'origines diverses, est constatée au niveau de la rivière « Le Syalles ». Il sera nécessaire, dans un premier temps, de mettre à jour le Schéma Général d'Assainissement de la commune afin de pouvoir ensuite solliciter l'aide des financeurs pour les travaux à réaliser (notamment la mise en séparatif de réseaux d'eaux usées).

- La commune a été contactée par une société souhaitant implanter des éoliennes (de moindre dimension) au-dessus des Petites Sagnes, dans la propriété communale. Compte tenu de l'existence du site éolien de Boralex et des sources d'eau potable à proximité, aucune suite favorable ne sera accordée à cette demande de rencontre.

- Un rendez-vous est prévu prochainement pour le projet de bâtiment photovoltaïque.

- Le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement au vote d'une motion de soutien à la famille ISMALAJ, d'origine albanaise, qui habite depuis août 2017 dans le logement communal de l'école, et qui est menacée par une procédure « d'Ordre De Quitter Le Territoire » (ODQT).

- M. David LOUPIAC présente le projet « L'Automnal Gourmand » entre Ardèche et Haute-Loire. Ainsi, quatre territoires (Haut-Lignon, Val'Eyrieux, Pays de Lamastre et Pays de Montfaucon) se sont unis pour valoriser « le bon et le bien manger », à travers fêtes et foires, conférences, visites, dégustations, mise en avant des produits chez les restaurateurs...

Il indique ensuite que le PNR des Monts d'Ardèche fête cette année ses 20 ans, anniversaire marqué par la Grande traversée du Parc réalisée par les délégués du Parc, suivie d'un pique-nique final à Jaujac avec animations.

Il précise enfin que la Foire à la Châtaigne, prévue le dimanche 24 octobre prochain, est actuellement en pleine préparation.

- M. Raynald LAPLANCHE indique qu'un marché de Noël sera organisé cette année au Centre Equestre du Vergier.

- M. le Maire communique ensuite sur l'opération brioches de l'ADAPEI qui se déroulera du lundi 11 au dimanche 17 octobre 2021.

- Mme Nadine POINT fait un compte-rendu de la rentrée des classes 2021 effectuée par 91 élèves répartis entre 4 classes et 5 enseignantes. A noter, cette année, la mise en place d'un ramassage scolaire entre « Les Auches » et « Neyramand ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Fait à Désaignes, le 14 septembre 2021.

Le Maire,

François SOUBEYRAND.

